L'INFOLETTRE DU SCRC

ÉDITION SPÉCIALE CONSEIL SYNDICAL

NUMÉRO 10 • 18 DÉCEMBRE 2018

Plusieurs points ont été débattus lors du conseil syndical tenu le 11 décembre dernier à Montréal. Voici les faits saillants.

Une période de plus d'une heure a été consacrée aux questions des délégué-es sur la convention collective. Même si le bureau syndical a apporté plusieurs réponses, des questions restent en suspens et doivent être éclaircies avec l'employeur, notamment la question de la prime quotidienne d'avancement temporaire.

Par ailleurs, plusieurs questionnements portant sur divers sujets ont été adressés à l'employeur et le syndicat est toujours en attente de réponses. Celles-ci seront communiquées sur la page officielle du SCRC et le site web au fur et à mesure des discussions avec l'employeur. •

Comités

Johanne Hémond, la présidente du syndicat, et Sophie Fontaine, notre conseillère syndicale, préparent un plan de travail pour le futur comité sur la révision des monographies d'emploi. Un appel d'intérêt sera envoyé prochainement aux membres pour solliciter leur participation au sein du comité sur l'évaluation des emplois.

En attendant la constitution du comité de suivi de la convention, le bureau syndical se charge d'en surveiller l'application lors des rencontres avec l'employeur.

Dans le cas du comité sur la fonction d'édimestre, un appel d'intérêt a été envoyé et le syndicat a reçu sept (7) candidatures. Lors du prochain conseil syndical, le bureau syndical fera des propositions au conseil, qui nommera les membres de ce comité.

Concernant le comité sur les recherchistes, également considéré comme prioritaire, un appel d'intérêt a été envoyé aux membres.

Le plan de travail du SCRC

Le bureau syndical a présenté son plan de travail pour les prochains mois. Voici les principaux points :

- Préparation d'une formation à l'intention des délégué-es et des substituts sur la nouvelle convention collective prévue pour janvier 2019;

- Validation et vérification des listes d'appels actuelles des temporaires (appelées compteurs) en vue de leur fusion. L'objectif de la finalisation de cette opération est janvier 2019;
- Formation des 17 nouveaux comités prévus à la convention ;
- Préparation de l'assemblée générale d'avril prochain qui devra entre autres se prononcer sur la modification des Statuts et règlements;
- Revoir la stratégie et les moyens de communication du syndicat, notamment le site Internet:
- Revoir la structure de délégué-es responsables de la santé et sécurité du travail en lien avec les comités liés à cette question. •

Griefs

Caroline Belley, responsable des griefs au bureau syndical, a présenté l'état de la situation des griefs.

La dernière rencontre avec l'employeur pour régler des griefs s'est tenue en octobre dernier et la prochaine est prévue le 21 décembre. Il y aura donc eu 11 de ces rencontres en 2018. De plus, 23 journées d'arbitrages ont été tenues pendant l'année.

En date du 11 décembre, 11 griefs avaient été déposés en vertu de la nouvelle convention.

Il reste encore plus d'un millier de griefs dans les dossiers du syndicat. Une demande a cependant été formulée pour nommer un médiateur-arbitre, comme cela est prévu à la convention. Malgré la difficulté de régler des griefs avec l'employeur, ce processus pourrait accélérer le traitement de nombreux dossiers.

Le calendrier d'arbitrage pour 2019-2020 est déjà rempli et la cadence des audiences s'intensifie à l'automne 2019. ●

Le comité de révision des Statuts et règlements du SCRC

Après débat, il a été décidé d'un envoi d'appel d'intérêt aux membres pour constituer le comité des Statuts et règlements. Le conseil syndical se réunit le 19 décembre pour procéder à la nomination des membres sélectionnés. Le comité sera également composé de conseillères et de conseillers de la CSN et de la FNC ainsi que d'Yvon Laporte, membre du bureau syndical.

Le but de ce comité sera de revoir l'ensemble des Statuts et règlements du syndicat afin notamment de:

- Réformer la procédure électorale;
- Revoir les rôles et les pouvoirs de l'assemblée générale, du conseil syndical et du bureau syndical;
- Encadrer efficacement les trois types d'assemblées générales (simultanée, en tournée, en un lieu unique);
- Baliser l'exercice du droit de vote et du vote électronique ;
- Encadrer le processus de nomination aux comités. •

Vol des données personnelles

L'avis juridique demandé par la FNC sur le vol de données personnelles de quelque 20 000 salarié-es et retraité-es de CBC/Radio-Canada a été expliqué aux délégué-es.

Un éventuel recours demeure possible si des pertes attribuées à ce vol sont signalées par des membres.

Une enquête criminelle menée par la police est toujours en cours. Comme communiqué précédemment, le fait que l'employeur ait proposé à toutes les personnes visées par le vol de données une inscription à Équifax pour surveiller une éventuelle utilisation frauduleuse des données constitue un moyen de protection approprié dans les circonstances.

Prochain conseil syndical

Le prochain conseil syndical se tiendra les 23 et 24 janvier. Un bilan complet de la négociation sera effectué. Lors de ces journées, une formation sur la convention collective sera également offerte aux délégué-es. •

Intérim

Le conseil a nommé Michel Nogue pour assurer l'intérim à la coordination de Moncton durant l'absence de Sophie Desautels, à compter du 21 décembre prochain. Il a été décidé de pourvoir le poste de responsable intérimaire des autres régions lors d'un prochain conseil syndical. •

Note: Si vous avez des sujets, des idées pour l'infolettre, nous vous encourageons à nous les suggérer. Vous pouvez nous les transmettre à:

kamel.bouzeboudjen@scrc.qc.ca

Merci.

















LE BUREAU SYNDICAL VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES





